
Synthèse n°44 «BYOD : peut-on laisser la sphère privée s'inviter en entreprise ? » / Publications / Accueil

Synthèse n°44 «BYOD : peut-on laisser la sphère privée s'inviter en entreprise ? »



Synthèse - Architecture SI, Sécurité & risk management, Télécoms & innovation



Synthèse n°44 «BYOD : peut-on laisser la sphère privée s'inviter en entreprise ? »

03/12/2012

Au sein des entreprises chacun considère ce phénomène du BOYD avec un œil différent. Les directions des ressources humaines y voient un moyen d'afficher leur modernité et d'attirer ainsi de jeunes talents, le management espère plus de réactivité et de productivité de ses équipes grâce à une connexion permanente avec l'entreprise, voire une réduction des coûts du SI. En revanche la direction juridique fait face à de nouvelles interrogations encore sans réponse sur une frontière entre vie privée et vie professionnelle de plus en plus floue et le DSI freine pour des raisons de sécurité mais aussi de complexité d'intégration au SI

Cette nouvelle synthèse du cabinet Solucom consacrée au BYOD propose quelques clés sur les solutions pour le mettre en œuvre et surtout sur les risques et les bénéfices que l'on peut en attendre.